

l'unité de méthanisation de Bailly-Romainvilliers

l'économie circulaire au service du territoire

D'ici 2021, le territoire de Bailly-Romainvilliers va recevoir une unité de méthanisation qui transformera vos biodéchets en énergie renouvelable.

le contexte

Témoin d'un fort développement touristique et urbain, la commune de Bailly-Romainvilliers confirme son engagement en faveur de l'économie circulaire. Grâce à cette unité qui accompagne son essor, le territoire va bénéficier d'une source d'énergie verte et d'une solution de valorisation de la matière organique de la région, faisant ainsi relai à la porcherie située à Bailly-Romainvilliers.

les acteurs

SUEZ, leader mondial dans la gestion des ressources s'associe avec la société agricole du territoire **SAGA du Jariel** pour créer le Centre de Valorisation Organique de Seine-et-Marne - CVO 77. Ce partenariat inédit va permettre à ce site de s'ancrer localement et d'apporter des solutions de valorisation en boucle courte.

les bénéfices

- ▶ solution de **valorisation des déchets organiques** du territoire
- ▶ production d'**énergies alternatives** utilisées sur le territoire de Val d'Europe
- ▶ **réduction** des émissions des **gaz à effet de serre**
- ▶ production d'un **amendement organique naturel** valorisé localement et **diminution** de l'utilisation d'**engrais chimiques**
- ▶ **création d'emplois** et **retombées économiques** pour les collectivités
- ▶ **arrêt de la porcherie** et des nuisances associées

les chiffres clés

valorisation de

35 000 tonnes

de matière organique par an

injection de

32 GWh/an

de biométhane, soit l'équivalent de la consommation de 1 700 foyers*

production de

32 500 tonnes

d'amendement organique naturel en substitution aux engrais chimiques

économie de

4 800 tonnes

de CO₂ par an**

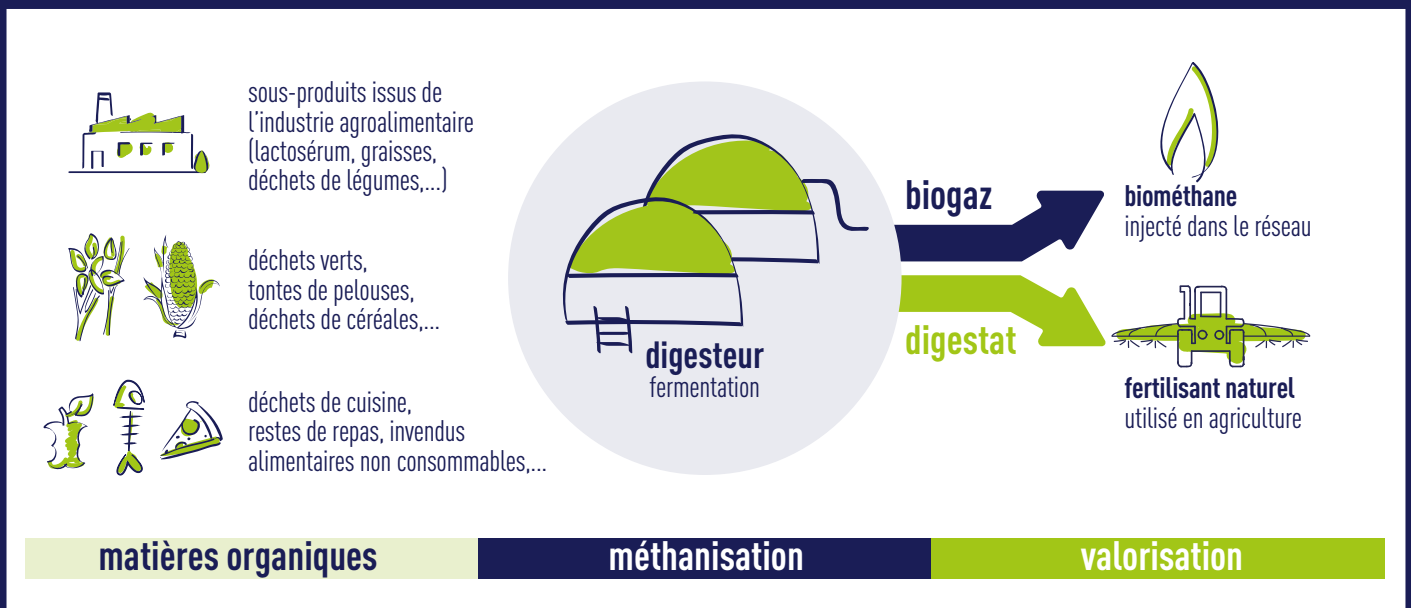
le planning



*consommation moyenne par foyer : 1,6 Tep soit 18,56 MWh/an, source Soe, enquête Phébus 2013

** distance moyenne parcourue : 15 000 km/an, facteur d'émission 110gr CO₂/km

le processus de notre méthaniseur



le saviez-vous ?

La **méthanisation** permet de renforcer l'**indépendance énergétique** de la France

En janvier 2018, il y avait

570 unités de méthanisation en France

D'ici 2030, le **biogaz** devrait représenter

10% de la consommation de gaz naturel en France

D'ici 2025, le **tri** et la **collecte** des **bio-déchets** des particuliers seront **obligatoires**

contact

CVO 77

38 avenue Jean-Jaurès
78440 GARGENVILLE



une empreinte environnementale mesurée

- ▶ un site intégré dans le paysage
- ▶ une activité exclusivement dans un bâtiment fermé équipé d'un système de filtration d'air
- ▶ un impact réduit sur le trafic routier et contournement systématique des centres-villes
- ▶ aucun rejet aqueux hormis des eaux pluviales excédentaires

prêts pour la révolution de la ressource

